5 MANIÈRES DE S'IMPLIQUER EN TANT QUE PARENTS

POUR FAIRE UNE DIFFÉRENCE POUR NOS ENFANTS ET NOTRE COMMUNAUTÉ SCOLAIRE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS (AGA)

Moment clé en début d'année pour vous informer et élire vos représentants au conseil d'établissement.

Consulter les dates des AGA sur notre site web ou sur le calendrier de votre école.

1 L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Contribuez à l'organisation d'activités et de projets qui dynamisent la vie de l'école.

2 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT * (CÉ)

Prenez part aux décisions qui touchent notamment le projet éducatif et le budget de votre école.

3 COMITÉ DE PARENTS

Représentez l'école auprès du centre de services scolaire et portez la voix des familles. Vous devez être membre d'un conseil d'établissement.

4 CONSEIL D'ADMINISTRATION * (CA)

Participez aux décisions stratégiques qui influencent la réussite de tous les élèves du territoire.

* Vous pouvez assister en tout temps aux séances publiques.

5 COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDAA)

Participez aux décisions concernant les services de soutien aux élèves ayant des besoins particuliers. Activité annuelle : 19 octobre 2026, à 19 h

Pour plus d'information, consulter le www.cssob.gouv.qc.ca/parents.

Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois
Québec